

in confessione peccata reticentur. Ubi rara fornicatio et castitas multum in laude, puellae difficilius simplices amplexus confitentur, quam alibi fornicationes. *Theol. pract. auct.*



## CHAPITRE XXII.

Comment un prêtre doit se conduire au saint tribunal avec les personnes qui vivent dans l'innocence.

De quelle manière avez-vous agi dans la direction de ces personnes, quand vous en avez eu à conduire au tribunal de la pénitence? N'avez-vous point cru que par là même qu'elles allaient d'elles-mêmes dans le bien, leur conduite n'offrait aucune difficulté et qu'il n'y avait pas besoin de beaucoup de soins et d'une grande adresse pour les bien diriger? (Erreur grossière : ces personnes sont souvent plus difficiles à conduire qu'on ne se l'imagine. On en jugera par ce que nous allons dire.

Il faut distinguer deux sortes d'innocence : l'une qui est l'effet d'un bon naturel, quoique la grace ordinaire en soit le principe, et l'autre qui provient de l'excès d'une grace surabondante. Quant à la première, comme elle est fondée sur le caractère et sur une complexion tout-à-fait heureuse, les personnes qui en sont revêtues n'ont pas ordinairement une vertu très affermie. Il est vrai, ces personnes n'ont pas marché hors de la voie,

mais combien peu elles ont avancé dans cette même voie ! une belle apparence de vertu , mais sans fonds très solide ; aussi ne faut-il souvent qu'un souffle pour les abattre. On s'aperçoit de leur faiblesse particulièrement dans deux circonstances : lorsqu'elles sont élevées à quelque emploi qui les oblige à commander , et lorsqu'elles tombent dans quelque faute grave. Si elles occupent un poste qui les investisse du commandement , il est rare qu'elles compatissent à ceux qui leur sont soumis : n'ayant jamais éprouvé leur propre faiblesse , elles sont étonnées de voir la faiblesse des autres ; si elles tombent dans quelque excès grave , il est difficile de les en retirer et de les remettre dans le bon sentier : ayant vécu jusqu'alors sans péché grave , elles se croyaient en quelque sorte impeccables et hors des atteintes des misères communes , en sorte que , surprises de leur chute , à laquelle elles ne se seraient pas attendues , elles se fatiguent par un orgueil secret jusqu'à en redoubler le mal par le désespoir de s'en relever.

En général , ces personnes ne sont point généreuses pour se porter à des mortifications et se faire de la peine en quelque chose : ayant été partagées en naissant d'un naturel bon , dont elles n'ont pas corrompu l'innocence , elles ne peuvent se résoudre à faire des choses contraires à la bonté de leur caractère. C'est pour cela qu'il y en a peu qui aient besoin comme elles d'un directeur pour les guider , car , d'elles-mêmes , elles ne se pressent point , ne trouvant dans leur fonds nul ennemi bien dangereux qui les attaque et les ré-

veille. Cependant , comme l'innocence est toujours une grande richesse dans l'ame , lorsqu'un confesseur rencontre de semblables personnes , il doit en faire cas et les traiter avec une extrême bonté ; étant naturellement timides , la moindre rigueur suffirait pour les déconcerter , les abattre et leur faire perdre confiance en leur directeur , tandis qu'avec de la douceur et de la patience , un confesseur obtient non seulement de conserver leur pureté , mais encore de la perfectionner : il en est alors de lui comme de celui qui versant de la bonne liqueur goutte à goutte dans un vase qui a l'ouverture étroite , vient à bout de le remplir ; mais s'il la verse tout d'un trait , il perd la liqueur , et le vase reste vide.

La conduite de ces personnes exige pour l'ordinaire beaucoup de soins et d'attentions de la part du confesseur. La raison en est que , leur vertu n'étant ni bien intérieure ni bien généreuse , il faut beaucoup de précautions pour les faire avancer dans la perfection. Pour obtenir d'elles ce résultat , un confesseur ne saurait mieux faire que d'ouvrir leur cœur à un grand amour de Dieu , et d'en faire le point principal de sa conduite ; car , comme l'amour divin ne trouve point de plus belle préparation dans l'ame que l'innocence , quoiqu'elle soit l'effet d'un bon naturel , il y pénètre grandement , pour peu que le confesseur veuille l'aider. Toutefois , il faut bien éviter d'exiger de ces personnes quelque chose de dur et de pénible , et même de les intimider dans leurs voies , autrement elles seraient facilement abattues , n'étant point accoutumées à de

rudés épreuves, soit que cela provienne de leur naturel, qui est extrêmement bon, soit qu'il vienne de ce que le démon ne trouve presque rien en elles qui puisse favoriser les tentations, soit enfin que cela vienne de Dieu même, qui s'accommode à la nature et au caractère des esprits. Cependant le confesseur doit être très attentif à empêcher que ces personnes ne deviennent lâches et ne tombent dans la mollesse, lorsque l'Esprit-Saint ne les prévient pas de quelque douceur intérieure; car, comme d'elles-mêmes elles ne sont pas très actives et très appliquées, leur conscience tombe facilement dans une certaine paresse, sitôt que l'esprit de Dieu cesse de les occuper. De plus, un des principaux devoirs du confesseur est d'éloigner de l'esprit de ces personnes innocentes toutes les images du péché, et d'apporter une circonspection extraordinaire dans les interrogations qu'il leur fait en confession, pour ne pas leur donner sur les matières délicates, des connaissances qu'elles n'ont pas; et si quelquefois il juge nécessaire de les interroger sur le sixième précepte, il doit le faire d'une manière si adroite, qu'il n'aille que jusqu'ou il faut, sans les instruire de ce qu'elles ignorent heureusement. autrement, il pourrait les exposer à des tentations et être cause qu'elles y succomberaient; car l'expérience atteste qu'à défaut de telles précautions de la part des confesseurs, plusieurs ames innocentes ont été tourmentées par des tentations qu'elles n'avaient jamais éprouvées là-dessus et que quelquefois même elles ont été malheureusement vaincues.

Enfin, il est très à propos de ne permettre que bien rarement à ces personnes de faire des confessions générales: comme leur innocence fait qu'elles ont peu de choses à dire, il arrive souvent qu'elles s'embarrassent de scrupules dans ces confessions, se tourmentent de ce qu'elles ne trouvent pas beaucoup de matières et craignent toujours qu'elles n'aient bien des péchés cachés qu'elles ne connaissent pas.

Quant aux personnes innocentes par l'effet d'une grace surabondante, ce sont des ames particulièrement destinées pour le ciel, dans lesquelles l'Esprit-Saint, ne rencontrant rien qui dérange ses desseins, opère d'une manière digne de lui. Si elles réunissent une grandeur d'esprit avec cette innocence, on trouve en elles une disposition admirable pour les grands mystères de la vie intérieure, parce que la grace éminente qui n'a jamais été bannie de ces ames, y étant comme dans un fonds naturel, n'y trouve presque nul obstacle à ses desseins.

Pour la direction de ces personnes, il est souvent de la prudence du confesseur de ne pas leur faire connaître le bonheur de leur innocence et la beauté de leur état: car la meilleure manière et le plus sûr moyen de garder un trésor, est de le cacher dans la terre; et s'il convient quelquefois que ces ames privilégiées sachent de quelle faveur Dieu les a prévenues entre mille autres pour connaître combien elles sont redevables à leur bienfaiteur, il importe extrêmement de les tenir dans l'humilité là-dessus, afin qu'elles ne s'enorgueillissent point. Pour cela, il faut que le confesseur ne paraisse pas en faire beaucoup de cas, qu'il leur fasse

concevoir qu'au fond cet état est peu méritoire pour elles devant Dieu, n'étant pas un effet de leurs propres mérites, mais bien une grace de prévenance dont elles ont été favorisées, et qu'au reste, si cette innocence est accompagnée de négligence de leur part pour leur avancement spirituel, elles sont bien plus blâmables ; car toutes les faveurs dont elles sont privilégiées, si elles ne travaillent à avoir une vertu solide, sont comme un palais parfaitement meublé qui n'enrichira pas son maître, si un bon revenu ne lui est annexé. Agissant ainsi, le confesseur réussira à les retenir dans l'humilité et à leur conserver l'innocence. Il ne doit pas se borner à conserver le bel état de ces ames ; son devoir exige qu'il fasse encore tous ses efforts pour y ajouter un nouveau prix en les sollicitant à se sanctifier toujours davantage par l'acquisition des vertus les plus éminentes, purifiant chaque jour de plus en plus leur intérieur de ce qui peut souiller leur cœur, des affections terrestres et de l'amour d'elles-mêmes. Quand elles viennent à faire quelque faute, quoique légère, il faut leur en inspirer une vive douleur et les éloigner de toute occasion de rechute ; car Dieu, les ayant toujours conservées dans l'innocence, veut d'elles une pureté intègre, exempte, autant que possible, de la moindre tache.)



### CHAPITRE XXIII.

Comment un prêtre doit se conduire au saint tribunal envers les personnes dévotes qui commencent à goûter Dieu et en qui l'on remarque des dispositions pour la vie intérieure.

Quand vous avez eu sous votre direction de ces sortes de personnes, quelle conduite avez-vous tenue à leur égard ? ne vous êtes-vous pas contenté de les conduire comme des pénitents ordinaires, écoutant leur confession, leur faisant une courte exhortation, leur imposant une pénitence et leur prescrivant quelques exercices de piété ? (Tout cela est nécessaire, mais il ne suffit pas pour qu'un confesseur remplisse tous ses devoirs à l'égard de ces personnes. Un confesseur qui est chargé de la conduite des ames dévotes qui aspirent à une vie vraiment intérieure, exerce une des fonctions les plus importantes du saint ministère : c'est pour cela que saint François de Sales veut qu'il soit lui-même très vertueux, plein de charité, de science et de prudence et qu'on le *choisisse entre dix mille.*

Il ne doit point perdre de vue que c'est une œuvre infiniment agréable à Dieu, que d'orner ses épouses,